HANDICAP ET EUROPE

MANIFESTE POUR LES CANDIDATES ET CANDIDATS AUX ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Le 9 juin prochain, faisons des élections européennes un tournant décisif vers une Europe qui embrasse la diversité, qui célèbre la richesse de chaque individu et qui s'engage à bâtir un avenir prometteur pour toutes et tous !

CFHE
Conseil Français des personnes Handicapées pour les affaires Européennes et internationales

Collectif Handicaps
Une voix à faire entendre

Les personnes en situation de handicap et leurs proches comptent sur votre engagement indéfectible pour construire une Europe des droits, où la dignité humaine est non négociable et où chaque citoyenne et citoyen peut participer pleinement à la vie sociale, économique et politique.

A cet égard, nous vous exhortons à reconnaître l'urgence de la situation actuelle et à vous engager fermement en faveur de politiques ambitieuses et conformes à la convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (dont la France et l'Union Européenne sont signataires).

Futurs parlementaires européens, nous espérons que vous inciterez les Etats membres de l'UE à accompagner pleinement, en mobilisant les moyens humains et financiers, la transition inclusive dans toute l'Union Européenne.

Nous vous invitons à placer les droits et les besoins des personnes en situation de handicap et de leurs proches au cœur de vos agendas politiques.

Trop souvent, les personnes en situation de handicap se retrouvent exclues des processus décisionnels, marginalisées dans leur capacité à contribuer activement à la construction de notre avenir commun.

GARANTIR LA PARTICIPATION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP À LA VIE POLITIQUE ET PUBLIQUE DE L'UNION EUROPÉENNE

VOTE

S'assurer de l'effectivité du droit de vote et d'éligibilité de toutes les personnes en situation de handicap.

ACCESSIBILITÉ

Permettre l'accessibilité universelle de l'ensemble du processus électoral, aux institutions de l'Union Européenne mais aussi à la vie politique de manière générale, en réalisant les aménagements nécessaires, et en mettant à disposition des ressources et des outils pour permettre leur participation effective.

IMPLICATION

Impliquer les personnes en situation de handicap dans la vie politique, l'élaboration des programmes politiques, grâce à des consultations et des pétitions aussi disponibles dans des formats accessibles à toutes les personnes en situation de handicap.

S'INVESTIR DANS LA CONSTRUCTION D'UNE POLITIQUE DU HANDICAP EUROPÉENNE AMBITIEUSE

Face aux problématiques du secteur, il est impératif que les candidates et candidats aux élections européennes reconnaissent la nécessité de relever ces défis avec détermination et vision, en s'engageant activement.

ENGAGEMENT

S'investir au sein de l'intergroupe Handicap et défendre les droits fondamentaux des personnes en situation de handicap et de leurs proches.

Faire de l'Union Européenne un acteur de premier plan mondial dans la défense des droits des personnes en situation de handicap et de leurs aidants.

CONSTRUCTION

Doter la « stratégie européenne en faveur des droits des personnes handicapées » de réels moyens, et construire dans ce cadre des actions répondant aux besoins de toutes les personnes en situation de handicap et de leurs proches.

EVALUATION

Collecter des données pour évaluer les politiques du handicap de l'UE afin de s'assurer de la conformité de celles-ci avec la convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées.

CRÉER UNE EUROPE PLUS SOCIALE POUR PLUS D'ÉQUITÉ

En s'engageant résolument à renforcer les mesures sociales à l'échelle européenne, chaque candidate et candidat envoie un message fort : celui de la volonté de construire une Europe où chaque individu, quel qu'il soit, a accès à des conditions de vie dignes et équitables.

SERVICES PUBLICS

Garantir l'accès aux droits fondamentaux et à la pleine citoyenneté par des services publics accessibles et adaptés au quotidien, tout au long du parcours de vie.

Œuvrer pour l'accompagnement des personnes en situation de handicap et de leurs proches aidants, grâce à des services de proximité, de qualité et en nombre suffisant, à des équipes professionnelles formées et à la valorisation et l'attractivité des métiers de l'humain.

Soutenir l'accès à l'éducation et à la formation, sur la base de l'égalité des droits

Permettre un accès effectif aux soins et à la prévention de la santé, y compris de la santé mentale.

EMPLOI

Créer une garantie européenne pour l'emploi et les compétences des personnes en situation de handicap et de leurs proches aidants, pour assurer l'accès et le maintien dans l'emploi des actifs en situation de handicap et permettre aux parents et proches aidants d'accéder à des opportunités professionnelles similaires aux autres familles.

RESSOURCES

Permettre à chacun et chacune de vivre dignement et selon ses choix. Sortir de la précarité les personnes en situation de handicap et leurs proches aidants, en travaillant notamment à une loi européenne garantissant un revenu minimum d'existence au moins égal au seuil de pauvreté et en renforçant les droits des proches aidants.

En refusant d'accepter toute forme de discrimination, nous renforçons les fondations d'une Europe bâtie sur les principes d'égalité, de respect et de dignité humaine. C'est d'autant plus important à l'heure des crises écologiques, géopolitiques, économiques, sociales ou sanitaires, traversant l'Union Européenne.

NE LAISSER PERSONNE DERRIÈRE

RECONNAISSANCE

Mettre en place un observatoire européen des besoins des personnes en situation de handicap pour mieux les prendre en compte et les reconnaitre.

Juger de la situation des personnes handicapées dans le processus d'adhésion à l'Union Européenne, notamment en termes de citoyenneté et d'égalité des droits.

ACCOMPAGNEMENT DES TRANSITIONS

Veiller à ce que les transitions numériques et écologiques considèrent l'accessibilité.

DISCRIMINATION

Améliorer les lois permettant d'assurer une non-discrimination des personnes en situation de handicap (notamment des femmes et filles, des minorités de genre et sexuelles, des personnes exilées, etc.) pour rendre effectif les droits (accès à l'éducation, aux transports, au logement, à la culture, aux loisirs, à une vie intime, affective et sexuelle, etc.).

Inclure toujours un volet « handicap » dans les politiques publiques notamment afin de veiller à l'accessibilité universelle et l'autonomie des individus.

CFHE
Conseil Français des personnes Handicapées pour les affaires Européennes et internationales

Le Conseil Français des personnes Handicapées pour les affaires Européennes et internationales (CFHE) regroupe les associations nationales représentatives des personnes handicapées et leurs proches pour soutenir leur cause et défendre leurs intérêts auprès des instances de l'Union européenne et du gouvernement français sur toutes les questions impliquant des prises de position au niveau européen et international. Le CFHE est membre fondateur du **Forum Européen des Personnes Handicapées (FEPH)**.

www.cfhe.org

Collectif Handicaps

Une voix à faire entendre

Le Collectif Handicaps est une association qui regroupe 54 associations nationales représentatives des personnes en situation de handicap, de leur famille et des proches aidants. Il se donne pour mission de défendre les droits des personnes en situation de handicap auprès des pouvoirs publics et d'être un lieu de réflexion et d'échanges.

www.collectifhandicaps.fr

Nous restons à la disposition des candidates et candidats pour dialoguer sur ces objectifs et définir des propositions concrètes permettant d'assurer la participation et la citoyenneté européenne des personnes en situation de handicap.

CONTACTS

Farbod Khansari
Délégué général du CFHE
06 88 02 33 15
farbod.khansari@cfhe.org

Axelle Rousseau
Coordinatrice du Collectif Handicaps
06 30 68 66 60
axelle.rousseau@collectifhandicaps.fr